



SECTION INDRE ET LOIRE

COMPTE RENDU DE LA CAPL DU 03/11/2015

LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2016

En ouverture de la séance, la CGT a demandé à connaître en amont des CAPL de liste d'aptitude le volume de potentialités pour le département et les critères qui ont prévalu aux propositions de la direction locale.

Pour l'Indre et Loire, les potentialités s'élèvent pour 2016 à une sélection (comme pour 2015...)

Selon le DDFIP, dans les critères de sélection figurent .le nombre de croix « excellent » du tableau synoptique, le cumul des valorisations, l'assurance d'une mobilité fonctionnelle et géographique, la participation à des groupes de travail et à des actions de formation, la capacité à exercer des fonctions d'encadrement, ou bien de «prendre un ascendant » dans un collectif de travail... et évidemment les commentaires des notateurs.

Bien que la potentialité de sélection soit limitée à une seule personne pour le département, la direction a proposé deux noms (sachant qu'il est d'usage que les derniers agents non retenus au plan national constituent le premier vivier local l'année suivante)

Ce sont, dans l'ordre :

- 1 – Geneviève PAILLET – Trésorerie Chinon (*classée deuxième l'an dernier*)
- 2 – Marceau RAVENELLE – SIP Chinon

Deux votes ont été effectués :

- sur les 2 noms classés « excellents » :

Vote pour FO / Vote contre CGT et Solidaires

La CGT a voté contre la proposition de l'administration sur le principe de la liste d'aptitude mais évidemment pas contre les collègues retenus.

- pour les autres candidats classés « à revoir » :

Vote pour FO / Vote contre CGT et Solidaires

Les élus et l'expert CGT Finances Publiques (Thierry DURIN, Chantal ROBLET, Nathalie VERGEZ-BERTHIER)

Tours, le 4 novembre 2015